PAUL-ANDRÉ CRÉPEAU SCHOLARSHIP

2025 - 2026

The Canadian Institute for Advanced Legal Studies' Paul-AndréCépeau Scholarship covers the tuition fees payable to a university outside Canada for a course of study conducted in French, as well as a portion of living expenses and travel expenses, subject to any other awards received by the recipient. Each year, the Canadian Institute for Advanced Legal Studies determines the maximum amount of the scholarship, up to an amount of \$20,000 for 2025-2026, taking into account the tuition fees as well as the other anticipated living expenses and travel expenses.

ELIGIBILITY CRITERIA

The purpose of the scholarship is to support advanced legal studies leading to a second-cycle or third-cycle diploma (the equivalent of a master's or doctoral degree from a Canadian university) at university outside Canada in a program of study that is conducted in French, or to allow for a one academic year stay within the scope of a doctoral program jointly supervised with a French-language university outside Canada; or to allow a period of study of one academic year outside Canada as part of a doctoral program written in French at a Canadian university. The recipient must have earned a bachelor's or master's degree in law from a Canadian university within four years preceding the proposed year of studies.

In order to receive the scholarship, the recipient must have been accepted by a university outside Canada into a graduate course of study in law conducted in French or must already be enrolled in and pursuing a jointly supervised doctoral program. Candidates need not have received confirmation of their acceptance at the time of their application or at the time the scholarship recipient is selected. The scholarship holders selected to carry out a period of study of one academic year outside Canada for the purpose of writing their thesis must be invited under the aegis of a French-language educational institution during their stay outside Canada.

APPLICATIONS

Applications must include:

- 1. A curriculum vitae;
- 2. A personal written statement explaining the proposed graduate course of study or, where applicable, the state of progress of the jointly supervised PhD;
- 3. A copy of transcripts for undergraduate and graduate studies, for studies in law or for a bar admission course, as applicable;
- 4. No more than three letters of reference; and
- 5. A statement of tuition fees and anticipated living and travel expenses.

Applications, submitted by mail or email and addressed as follows, must be received NO LATER THAN DECEMBER 31, 2024:

Anne Thomas, Vice-President and Secretary Canadian Institute for Advanced Legal Studies P.O.Box 43538, Leaside Post Office 1601 Bayview Avenue Toronto, Ontario, M4G 4G8

Telephone: 416 429 3292

Email: <u>info@canadian-institute.com</u>
Website: <u>www.canadian-institute.com</u>

CONSIDERATION OF APPLICATIONS

A selection committee established annually by the Institute for this purpose will examine applications, having regard, in particular, to the applicant's academic record and the proposed course of study. The awarding of a scholarship is subject to the committee's verification that the eligibility criteria have been met. The selection committee reserves the right not to award the scholarship in the event that no applicants are considered to be qualified. Decisions of the selection committee are final.

SELECTION OF THE SCHOLARSHIP RECIPIENT

The Institute will contact the scholarship recipient by April 15, 2025.

SCHOLARSHIP RECIPIENTS

BOURSE PAUL-ANDRÉ CRÉPEAU

2025 - 2026

La Bourse Paul-André Cépeau de l'Institut canadien d'études juridiques supérieures permet d'acquitter les droits de scolarité payables à une université à l'extérieur du Canada dans un programme d'études dispensé en langue française et une partie des coûts de subsistance et de déplacement, sous réserve de tout autre octroi monétaire que reçoit le ou la bénéficiaire. L'Institut canadien d'études juridiques supérieures détermine annuellement le montant de la bourse, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ pour l'année 2025-2026, en tenant compte notamment des droits de scolarité et des autres coûts de subsistance et de déplacement prévus.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Cette bourse a pour objet de financer des études supérieures en droit visant l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle ou de troisième cycle (l'équivalent d'une maîtrise ou d'un doctorat en droit dans une université canadienne), dans un programme dispensé en langue française dans une université à l'extérieur du Canada ou encore de permettre d'eU'ectuer un séjour d'une année académique dans le cadre d'un programme doctoral en cotutelle avec une université à l'extérieur du Canada de langue française ou pour un séjour d'une année universitaire à l'extérieur du Canada dans le cadre d'un programme de doctorat rédigé en français dans une université canadienne. Le ou la récipiendaire doit avoir obtenu son baccalauréat ou une maîtrise en droit d'une université canadienne dans les quatre ans précédant l'année d'études projetée.

Pour pouvoir bénéficier de cette bourse, il faut avoir été accepté par une université à l'extérieur du Canada dans un programme d'études dispensé en langue française en vue de poursuivre des études supérieures en droit ou être déjà inscrit et engagé dans un programme doctoral en cotutelle. Les candidats ne sont pas obligés d'avoir une confirmation de leur admission au moment de la soumission de leur dossier ou de la sélection du récipiendaire de la bourse. Les boursiers insciete au doctorat dans une univérsité canadienne retenus pour etl'ectuer une période d'études d'un année universitaire à l'extérieur du Canada dans le cadre de la rédaction de leur thèse doivent être invités sous l'égide d'un établissement d'enseignement francophone.

CANDIDATURES

Les candidatures doivent inclure :

- 1. un curriculum vitæ;
- une déclaration écrite de la personne intéressée expliquant son projet d'études supérieures ou, s'il y a lieu, l'état d'avancement de son doctorat en cotutelle:
- 3. une copie de ses relevés de notes d'études de premier et de second cycles, d'études de droit ou d'un cours de formation professionnelle du Barreau, selon le cas;
- 4. un maximum de trois lettres de recommandation; et
- 5. un état des droits de scolarité et des coûts de subsistance et de déplacement prévus.

Les candidatures doivent parvenir, par la poste ou par courrier électronique, AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE 2024, à:

Anne Thomas, Vice-présidente et Secrétaire Institut canadien d'études juridiques supérieures C.P. 43538, Bureau de poste de Leaside 1601, avenue Bayview Toronto (Ontario) M4G 4G8

Téléphone : 416 429 3292

Courriel: info@canadian-institute.com Site Web: www.canadian-institute.com

EXAMEN DES CANDIDATURES

Un comité de sélection, constitué à cette fin annuellement par l'Institut, examine les candidatures en fonction notamment de la qualité du dossier académique et du projet d'études. L'octroi d'une bourse est soumis à la vérification par le comité que les diU'érents critères d'admissibilité sont satisfaits. Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas octroyer la bourse en l'absence de candidatures qu'il estime qualifiées. Les décisions du comité de sélection sont sans appel.

SÉLECTION DE LA PERSONNE RÉCIPENDIAIRE DE LA BOURSE

L'Institut communiquera d'ici le 15 avril 2025 avec l'éventuelle personne récipiendaire de la bourse.

BÉNÉFICIARES DE LA BOURSE